

Les confréries soufies : de l'islamisation en profondeur à l'adaptation de l'islam

Dr. Bakary Samba

Au-delà des conquêtes, il s'est opéré une islamisation en profondeur, qui a ancré cette religion monothéiste venue de la Péninsule arabique dans des sociétés où elle s'est progressivement substituée aux religions traditionnelles. C'est dans ce fait fondateur qu'il faudra chercher l'origine des spécificités qui font le substrat de l'islam « noir » entendu comme l'expression propre aux noirs africains de la religion du Prophète.

Les confréries joueront un rôle déterminant dans cette islamisation, profitant du terrain balisé – quelques fois malgré lui – par le colonialisme français. Par le rejet d'une domination coloniale dans sa dimension culturelle, les Sénégalais ont quelques fois eu recours à l'adoption du dogme islamique en ce qu'il était en même temps une *auto-aliénation* opposable à la volonté d'assimilation de l'indigène au cœur du projet colonial. C'est dans ce fait paradoxal que se trouverait une des explications des spécificités de l'islam au Sénégal.

Entrées au Sénégal par le biais du commerce et des voyageurs, les confréries ont joué un rôle moteur dans l'islamisation du pays grâce à leur caractère pacifique. Il s'avère aussi que les confréries soufies s'adaptent mieux aux modes de fonctionnement propres aux sociétés africaines.

Deux confréries entreront très tôt au Sénégal par les routes du commerce transsaharien et du pèlerinage à la Mecque : la Qâdiriyya, originaire de l'Irak via l'espace transsaharien et la Tijâniyya, née en Algérie mais dont le fondateur se réfugia au Maroc, à Fès, sous la protection de Moulay Souleyman. Ce vent du soufisme qui souffla longtemps et largement diffusé par les " marabouts de la savane ", ne sera pas sans traces. Il façonnera, à jamais, la vision de l'islam au Sénégal. Mieux, le système confrérique, épousant les contours de la société locale, prospérera et finira par se substituer, sans heurts, à bien de ses valeurs traditionnelles. L'appartenance et l'identification au groupe social est un trait anthropologique des sociétés africaines. Le système confrérique, avec ses modes d'allégeance et de solidarités intra-communautaires, servira de modèle au point que deux autres confréries, cette fois-ci, locales, endogènes, vont prendre naissance. Il s'agit de la Mourîdiyya¹ et de la confrérie des lâayènes " ilâhiyyîn²". Cette dernière ajoutera à sa spécificité locale, une obédience ethnique, regroupant des fidèles appartenant à l'ethnie Lébou, pêcheurs de la région de Dakar revendiquant une réincarnation de Jésus-Christ.

Les confréries et les marabouts doivent leur succès au rôle qu'ils ont joué en comblant le vide sociopolitique consécutif à la destruction des anciennes entités sociales et politiques par le colonialisme français. Ce rôle leur confère une dimension populaire et leurs chefs sont reconnus comme des apôtres de l'islam ou même des héros nationaux. Aujourd'hui près de 95% des musulmans sénégalais appartiennent à des confréries qui ont toutes en commun le message soufi auquel il faudra ajouter une dose d'adaptation sociologique.

Peut-être, serait-il nécessaire, ici, de rappeler que cette islamisation en profondeur coïncide, étrangement, avec l'intrusion coloniale française au Sénégal. Il s'est opéré un phénomène

¹ - Mourîdiyya : Cette confrérie est fondée par cheikh Ahmadou Bamba. Elle est aujourd'hui l'une des plus populaires du pays grâce à sa grande diaspora, en Europe et aux Etats-Unis qui lui assure une véritable indépendance financière.

² - les « Gens de Dieu » en arabe.

complexe qui mériterait une profonde analyse, tellement il devient difficile de comprendre la dimension populaire voire quelques fois politique, de cet islam en l'omettant ou en le confondant à d'autres faits ultérieurs qui n'en sont que les manifestations extérieures.

En fait, contrairement aux thèses occidentales, l'Afrique précoloniale n'était pas une *tabula rasa*. Le Sénégal était doté de plusieurs entités politiques sous forme de royaumes avec, à leur tête, des souverains issus de dynasties. Le royaume du Kayor, il était dirigé par des rois portant le titre de Damel. Le plus célèbre demeure Lat Dior Ngoné Latyr Diop. Après avoir opposé une rude résistance au Général Faidherbe, il sera tué et ses troupes vaincues par l'armée française le 26 octobre 1886 à Dékhelé. Le sort de ce royaume sera celui de tous les autres qui, un à un, vont tomber sous contrôle français, vu la supériorité militaire et l'intensité de la conquête. L'administration coloniale imposa alors un système administratif dans lequel ses " sujets " ne se reconnaissent pas. Il en découlera un sentiment de malaise général et de perte de repères à cause d'un vide sociopolitique réel. La destruction effrénée des anciennes structures politiques locales et la défaite des chefs traditionnels vont produire une situation dans laquelle l'absence de repères facilitera toute prédication pourvu qu'elle se démarque des " *nouveaux maîtres blancs* ". C'est en ce moment que la plupart des cheikhs³ ont commencé à émerger. L'attente messianique fut satisfaite !

Le message de ces chaikhs soufis trouvera, facilement, un écho favorable surtout qu'une nouvelle donne économique vint s'y greffer : le développement de la culture de l'arachide, venue des Amériques. Les confréries joueront un rôle majeur dans cette culture introduite par l'Administration coloniale pour satisfaire les demandes des grandes huileries françaises. Vu la rude administration qui sévit dans les villes, les marabouts et leurs disciples se retireront dans les campagnes d'où leur célèbre appellation de " marabouts de la brousse ". Ils attireront leurs disciples vers ces nouveaux « couvents », devenus refuges des néophytes d'un islam local qui y trouveront une certaine sécurité mais surtout un modèle social reconstitué autour de la solidarité par les liens de la confrérie.

Ce sera sur ces premiers cercles confrériques, notamment chez les mourides, que reposera la nouvelle économie coloniale basée essentiellement sur l'arachide. Les autorités françaises, alors soucieuses de l'impact de cette culture sur l'économie métropolitaine traiteront ces " marabouts de l'arachide " avec un certain égard. Ainsi, le pouvoir politique, par pure contrainte économique, allait renforcer celui des religieux, tels qu'on a pu le constater dans le Maghreb. Ces marabouts seront les véritables acteurs de l'islamisation en profondeur qui, au-delà des élites politiques ou lettrées, touchera toutes les couches de la population sénégalaise.

Cette vulgarisation de l'islam n'est attribuable ni aux armées arabes ou arabo-berbères qui n'ont jamais pénétré à l'intérieur du pays, encore moins aux expéditions guerrières menées du Nord du Sahara. L'islam, au Sénégal, est marqué par cette spécificité dont il ne s'est jamais départi. Les rapports entre chefs religieux et politiques n'ont jamais changé entre bienveillance et tensions sporadiques. De la même manière que le colon français s'appuyait sur l'influence des marabouts pour stabiliser la colonie et lever efficacement l'impôt, les présidents successifs du pays font des chefs confrériques des intermédiaires privilégiés entre eux et leurs gouvernés. Le Général de Gaulle sollicita même l'appui des marabouts soufis pour le référendum de 1958 sur l'indépendance. Mais, malgré les confrontations conjoncturelles

³ - Titre décerné aux marabouts, de l'arabe Shaykh

entre autorités politiques et chefs religieux, l'islam demeure, au Sénégal, un facteur de stabilisation sociale et même de cohésion nationale bien que l'Etat soit « officiellement » laïc et donnant toute leur place aux autres confessions notamment le christianisme à majorité catholique.

Au moment où la crise malienne a pu impacter sur l'évolution du champ religieux dans l'ouest africain, nombreuses sont les interrogations sur la viabilité et la durabilité d'un tel islam au milieu du tourbillon sahélien. Le salafisme wahhabite a déjà ses relais depuis longtemps et la lutte d'influence entre ses courants et les confréries soufies est une réalité sur fonds de rivalités de modèles religieux mettant en scène des acteurs variés tels que le Maroc, l'Arabie Saoudite, le Qatar et l'Iran.